



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COORDONNER UNE ÉQUIPE PROJET TÉMOIGNAGE PROFESSIONNEL ET ÉCHANGES

Intervention Master Intervention et Développement Social
novembre 2025

Suzanne ROUSSELET, conseillère technique à la Direction interrégionale PJJ Grand-Ouest

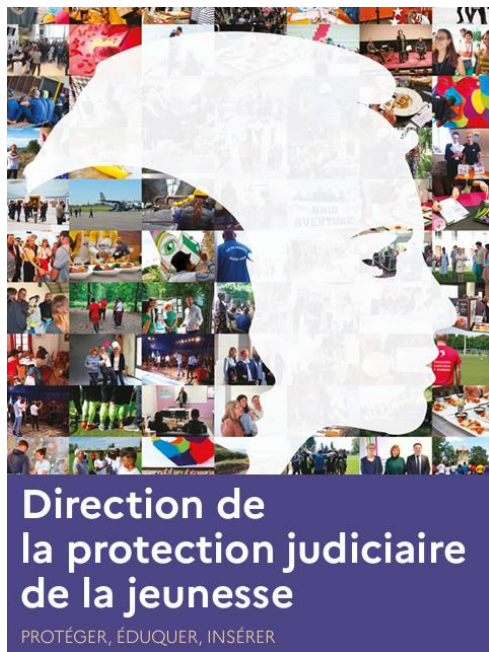
DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

1. La PJJ, de quoi parle-t-on ?
2. Présentation synthétique autour de la méthodologie de projet
3. Mise en situation en groupe projet

1

LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

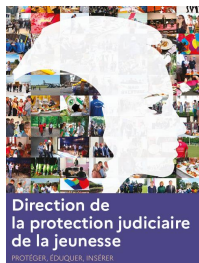
La Protection judiciaire de la jeunesse



- ❑ **Aide à la décision judiciaire**
Mesures dites d'investigation permettant d'évaluer la situation des mineurs sous main de justice et des mineurs en danger

- ❑ **Action éducative sur mandat judiciaire**
 - Eduquer, protéger, insérer et lutter contre la récurrence
 - En milieu ouvert, insertion, hébergement et détention

- ❑ **Rôle d'animation et de contrôle** en matière de protection de l'enfance
Instances de pilotage et de contrôle

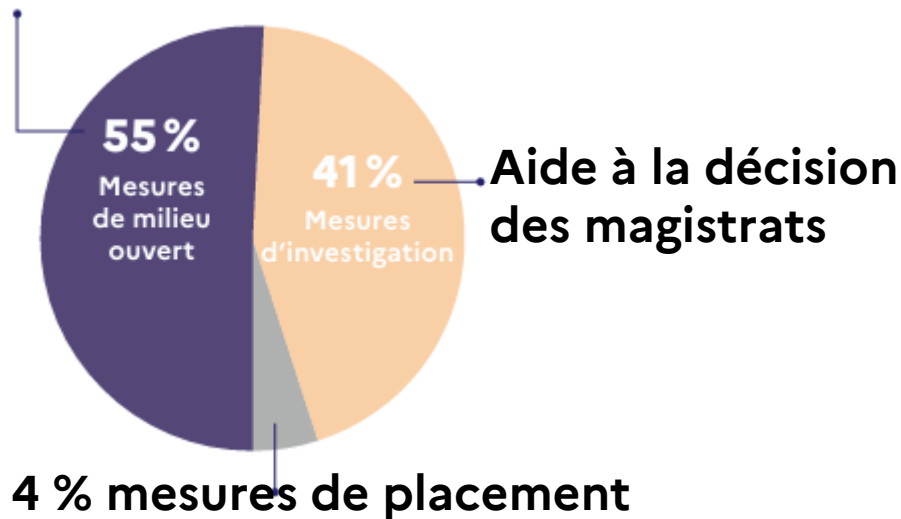


136 938 jeunes suivis en 2023

- 80 051 jeunes suivis au pénal
- 55 003 jeunes suivis au civil

**732 mineurs
détenus au 1^{er}
janvier 2024**

Intervention dans l'environnement familial et social du jeune



Le développement des CPS : une finalité et un moyen pour travailler avec les jeunes à la PJJ



Les problématiques régulièrement rencontrées par les jeunes :

- ❑ Une motivation fragile, des postures de renoncement, etc.
- ❑ Des comportements défavorables à la santé mais aussi à la scolarité et à l'insertion, etc.
- ❑ Difficulté à gérer le sentiment de frustration
- ❑ Un parcours parsemé d'échecs et un besoin ressenti de maintenir une place identifiée parmi des pairs déviants, etc.
- ❑ ... **Avant tout, des jeunes présentant des besoins d'adolescents.**

ORGANISATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

9 DIRECTIONS
INTER-RÉGIONALES

1 ÉCOLE
L'ENPJJ

55 DIRECTIONS
TERRITORIALES

Composées de :

- 221 établissements et de services du SP
- 998 établissements et de services du SAH



LA DIRECTION INTERRÉGIONALE GRAND-OUEST



**6 DIRECTIONS
TERRITORIALES PJJ**

composées de :

- ✓ **15 services de milieu ouvert**
- ✓ **7 établissements de placement (dont 2 EPEI)**
- ✓ **1 service territorial éducatif d'insertion (STEI)**
- ✓ **1 service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs (SE-EPM)**

2

Présentation synthétique autour de la méthodologie de projet

Echanges en groupe

- Diagnostic
 - question de départ / problème
 - constats. → travail de problématisation.
 - public
 - identification des partenaires
 - espace / périmètre
 - acteurs projet / place

- arbre à problème
 - SWOT, FOD
 - entretiens? questionnaires?
 - études?

- conception :
 - objectif(s) - arbre à objectifs
 - résultats attendus - SMART
 - moyens - humains
 - financiers → budget
 - organisation / planification
 → rétroplanning.

- instances → comité de pilotage
 → réunions publiques
 → comité technique
 - durée

- A - (ACRE).
 - C -
 - R -
 - E - (ACRE).

- Ev
 - cap

- m

- coordo / chef de projet
 commanditaire

objectif stratégique
 objectifs opérationnels.

tableau de bord de projet.

→ activités

Echanges en groupe

- arbo à proximité
me - SWOT, FFD
- entretiens? questionnaires?
e proslimatisation.
- études?

Pression
Demande
Ressource

15/25

A - (ACRE).
C -
R -
E - (ACRE).

- mise en œuvre:

- Evaluation
↳ effets inattendus?
- capitalisation / reconduction.

Qu'est-ce qu'un projet ? cf. Mooc gestion de projet (R. Bachelet)



Mobilise des compétences :
Equipe projet



Temporaire et unique :
Calendrier

Répond à des besoins :
Travail de la commande

Se pense avant l'exécution :
Créativité, pré-projet



Qu'est-ce qu'un projet ? cf. Mooc gestion de projet (R. Bachelet)



Les 4 caractéristiques d'un projet :

- ✓ Activité unique et temporaire (avec un début et une fin, un délai)
- ✓ Se pense avant de s'exécuter et se déroule par étapes ou phases
- ✓ Sert à répondre à des besoins bien définis par un "livrable" (résultat du projet.)
- ✓ Mobilise des personnes de compétences diverses.



Les acteurs du projet ?

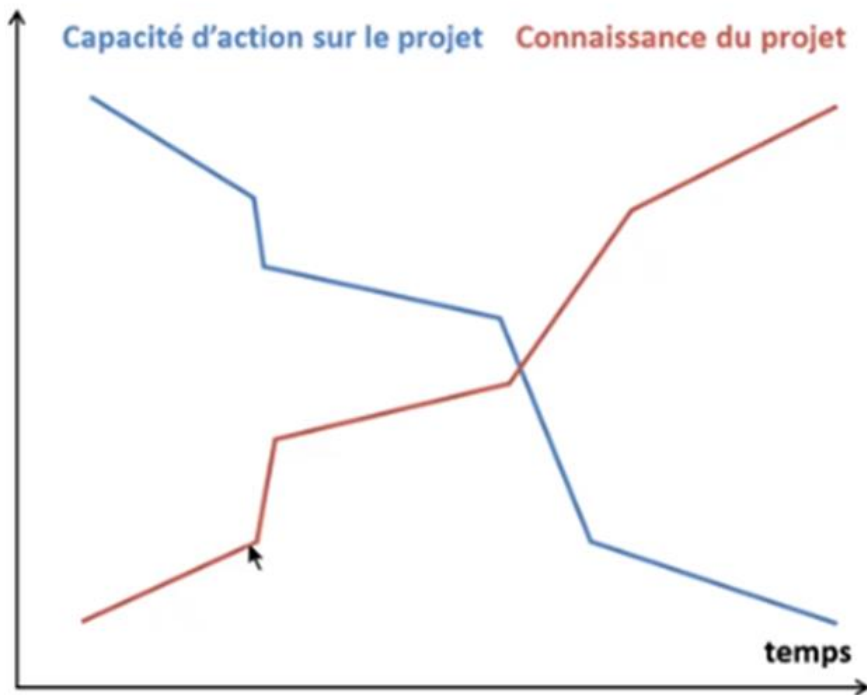


Dénomination	Rôles
Maître d'ouvrage / commanditaire (MOA)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ demande, paye, « utilise » le résultat ou décide d'arrêter le projet, représente les utilisateurs finaux ✓ pendant le projet valident les différentes phases / jalons du projet, les livrables intermédiaires, arbitrent si nécessaire en cas de non-respect des engagements
Maître d'œuvre / chef de projet (MOE)	pilotent le projet et assurent la coordination avec le commanditaire /client
Equipe projet	réalisent le projet (les acteurs du projet : prestataires, consultants...)
parrains, sponsors etc.	Ils sont concernés, par exemple soutiennent ou s'opposent au projet sans y travailler



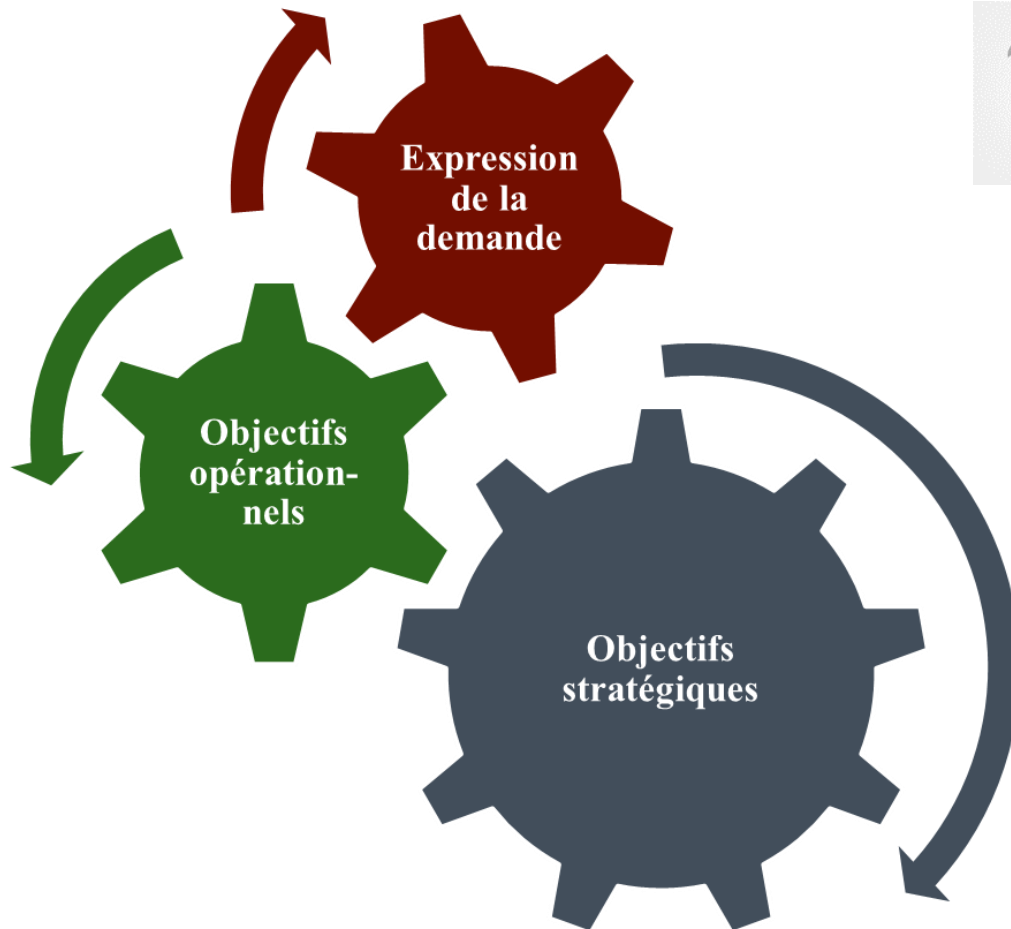
DES
EXEMPLES
DANS LE
GROUPE ?

Un paradoxe : le lien entre la capacité d'action et la connaissance du projet





Importance de la phase de diagnostic



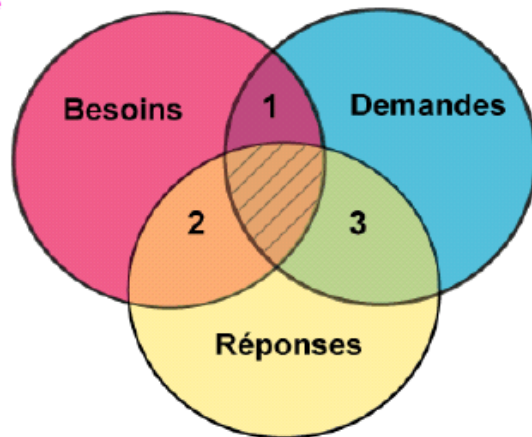
Exemple en politique publique de santé de la relation besoin / demande / ressource




Extrait : « On considère habituellement que le but d'une action de santé est de répondre aux besoins de santé des individus et de la population. Le schéma ci-dessous, devenu classique, figure les relations entre les besoins de santé, la demande de soins et la réponse donnée (par exemple par les services de santé). Les trois concepts, à l'évidence, ne se recouvrent pas.

Meilleure connaissance de la communauté et de ses conditions de vie et de santé

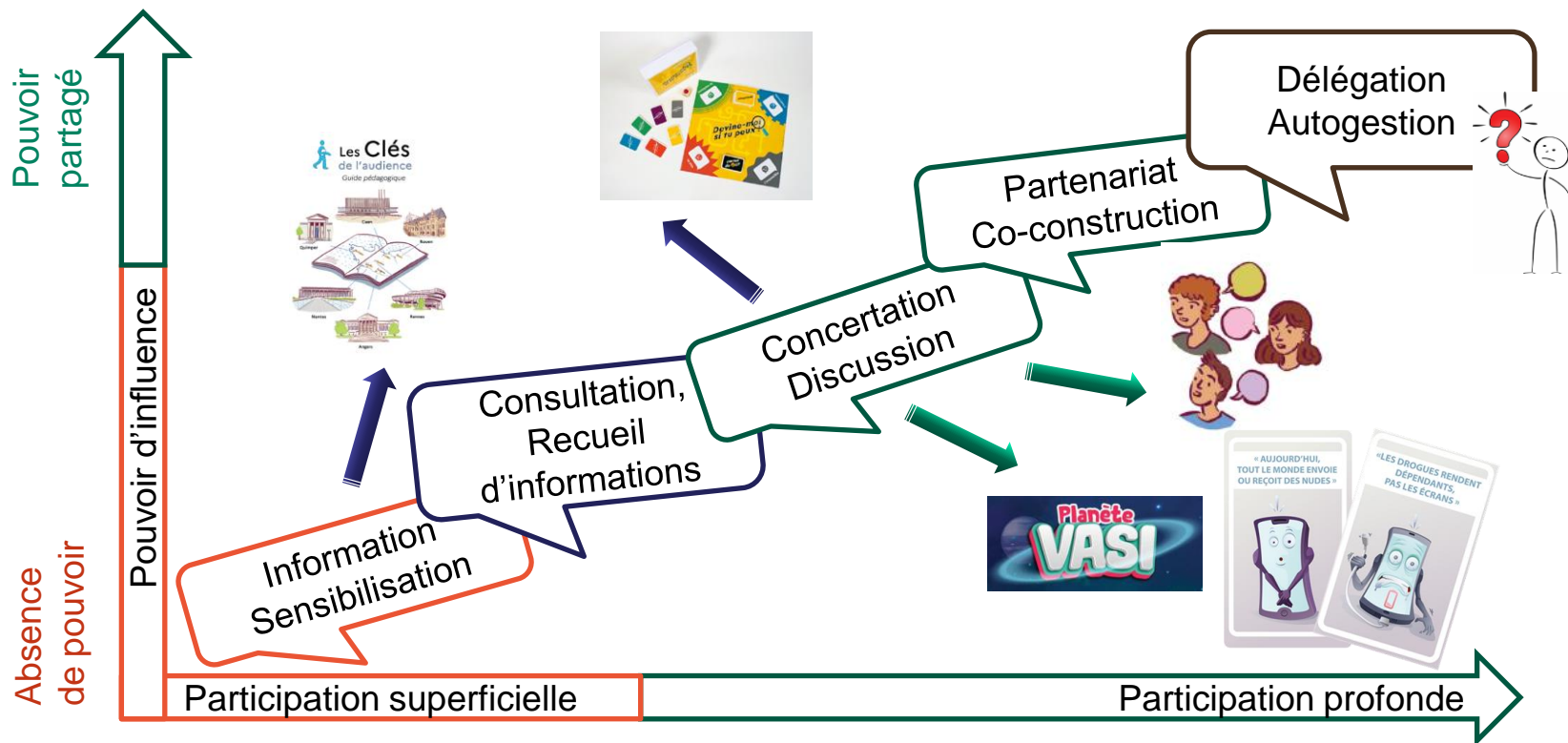
Éducation pour la santé.
Participation de la communauté aux décisions



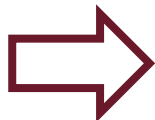
Développement des services de santé de base et des soins de santé primaires.

- 1. Mécontentement
- 2. Non-utilisation
- 3. Gaspillage
-  Situation idéale

Quelle participation des jeunes pris en charge par la PJJ ?



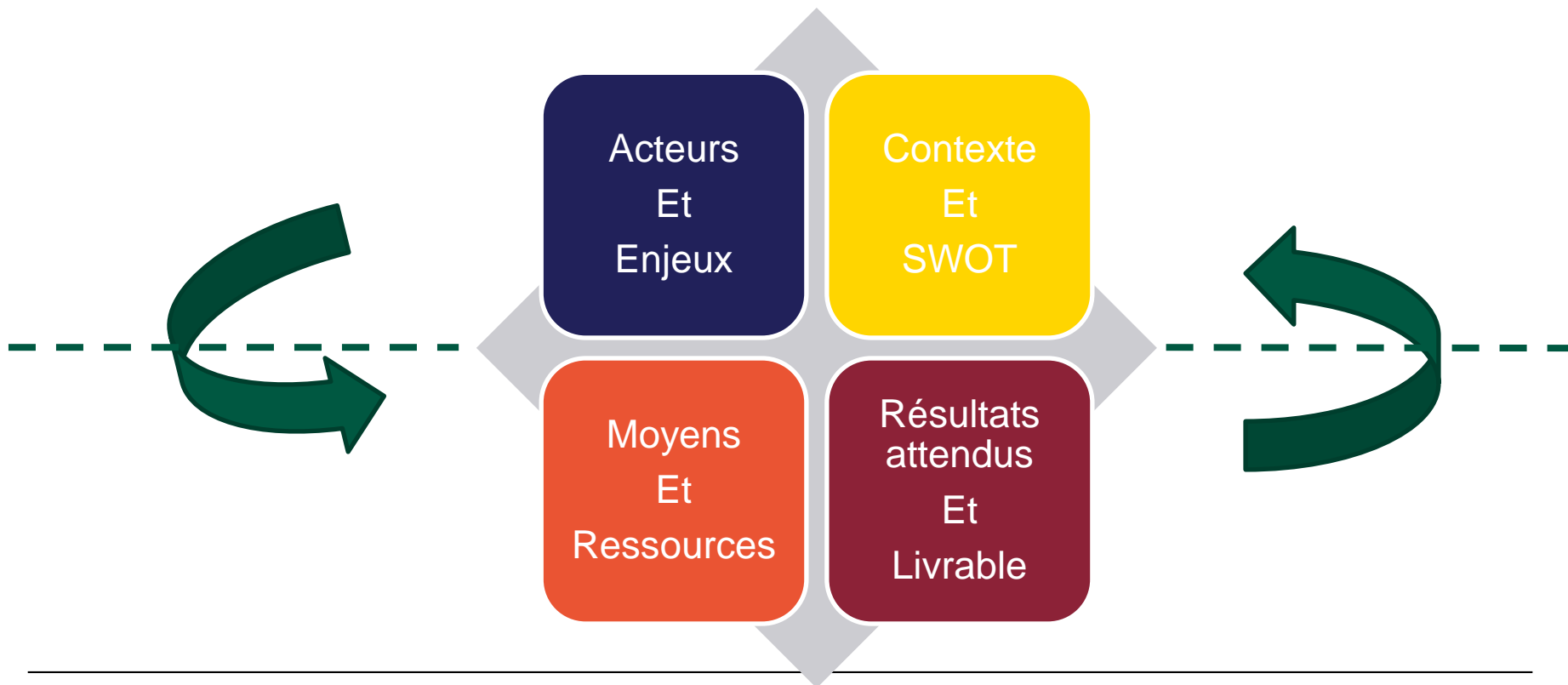
L'analyse des forces et faiblesses ou matrice SWOT



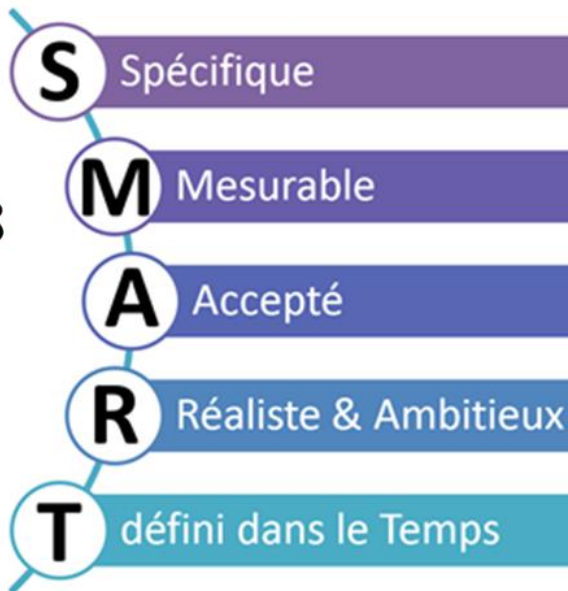
	Positif	Négatif
interne	S W Forces	Faiblesses
Externe	O T Opportunités	Menaces



La formalisation d'une fiche de définition d'un projet en 6 parties

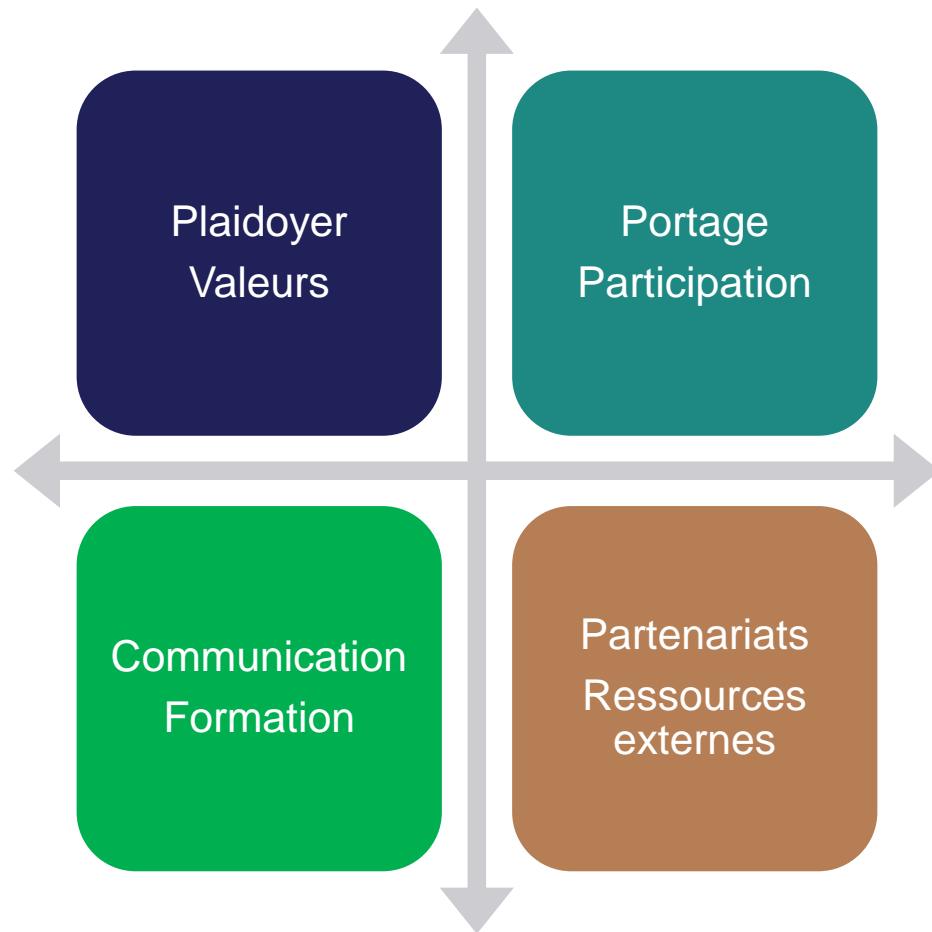


La méthode SMART de formulation des objectifs



4 dimensions identifiées pour une mobilisation institutionnelle

Françoise Marchand-Buttin,
« Promouvoir la santé à la Justice
? Un défi, une alliance, une
chance »,
adsp n°103, juin 2018.





Point de respiration

Un temps pour soi...

L'OBJECTIF DU PROJET



Votre équipe est chargée de répondre à un appel à projet pour améliorer la préparation des jeunes aux audiences judiciaires.

Répartis en 4 groupes, vous allez approfondir des axes variés que nous mettrons en commun pour répondre à la commande

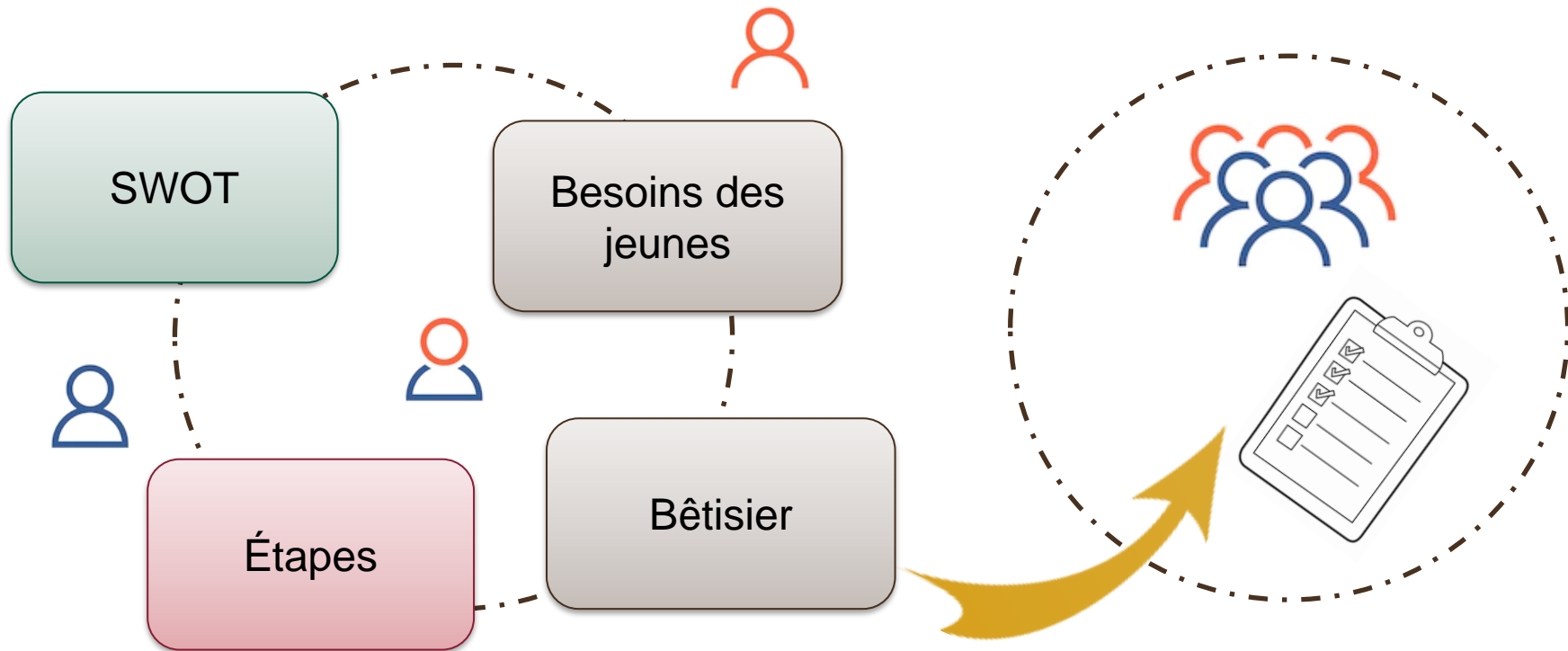


TRAVAIL EN SOUS GROUPE (15 mn)



- **Groupe 1 : Faire le SWOT du projet pour leur équipe**
- **Groupe 2 : Imaginer le « bêtisier » de l'équipe projet (ce qu'il faut faire pour que ça rate).**
- **Groupe 3 : Imaginer ce dont ont besoin les jeunes et leurs parents pour se préparer à une audience judiciaire.**
- **Groupe 4 : Imaginer les étapes méthodologiques pour mener à bien le projet (en précisant les acteurs concernés).**

MISE EN COMMUN DES RESULTATS



MISE EN COMMUN DES RESULTATS





**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DE LA MALLETE PÉDAGOGIQUE

« LES CLÉS DE L'AUDIENCE »,



1. **Origine de l'outil**
2. **Objectifs et modalités de l'actualisation**
3. **Contenu du guide**
4. **Échanges sur les modalités d'usage et l'accompagnement de déploiement**

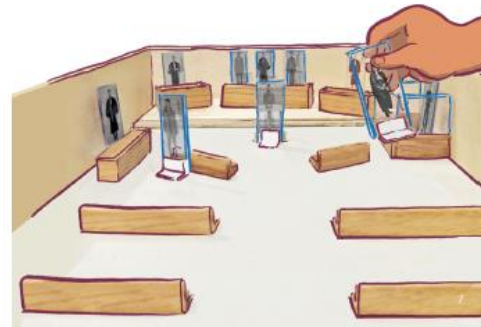
ORIGINE DE L'OUTIL

- 2017, création d'une maquette de salle d'audience TPE

(un départ sur une adaptation suite à un échec)

- Formalisation de cartes sur les fonctions des acteurs judiciaires et parties prenantes au procès
- 2018, Élaboration d'un dessin du déroulé des audiences TPE, finalisation de la maquette en groupe technique

(création d'un groupe technique)

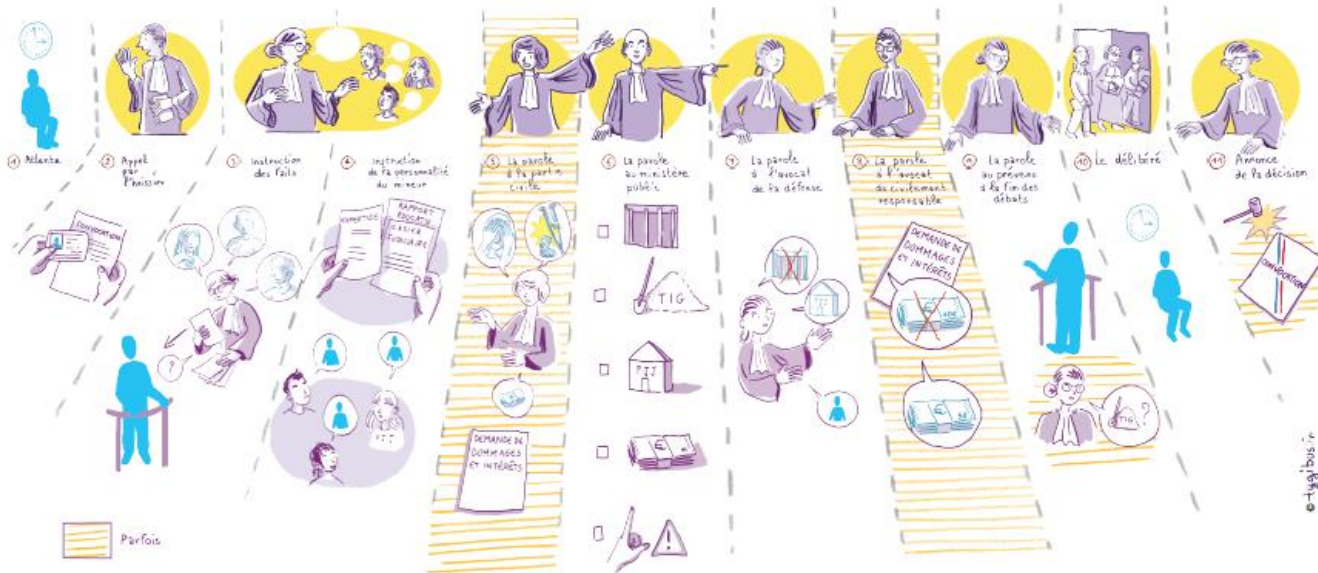


1 ORIGINE DE L'OUTIL ET OBJECTIFS

Les clés de l'audience devant le tribunal pour enfants (TPE)

- ① "Tu attends le début de l'audience"
- ② "Quelqu'un vient te chercher"
- ③ "La présidente lit le dossier et t'interroge sur les faits"
- ④ "Plusieurs personnes parlent de toi, dont ton éducateur"
- ⑤ "La victime peut demander réparation"
- ⑥ "Le procureur donne son avis et propose au tribunal une décision"

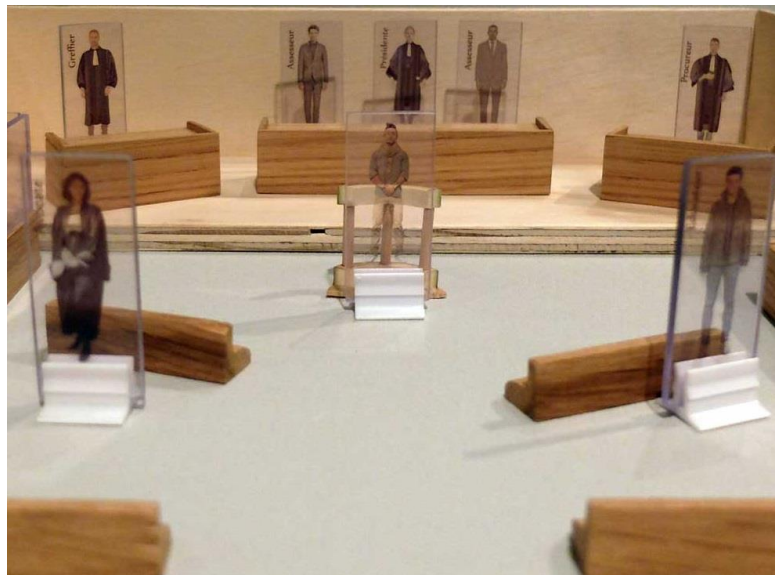
- ⑦ "Un avocat te défend"
- ⑧ "L'avocat de ton responsable civil peut contester la demande de réparation"
- ⑨ "La présidente te donne toujours la parole à la fin des débats"
- ⑩ "Tu attends que la présidente et les assesseurs prennent leur décision"
- ⑪ "La présidente t'annonce la décision"



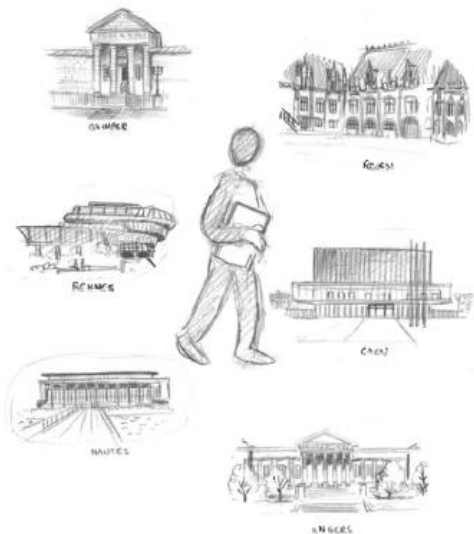
1

ACTUALISATION MAQUETTE

2018/2019



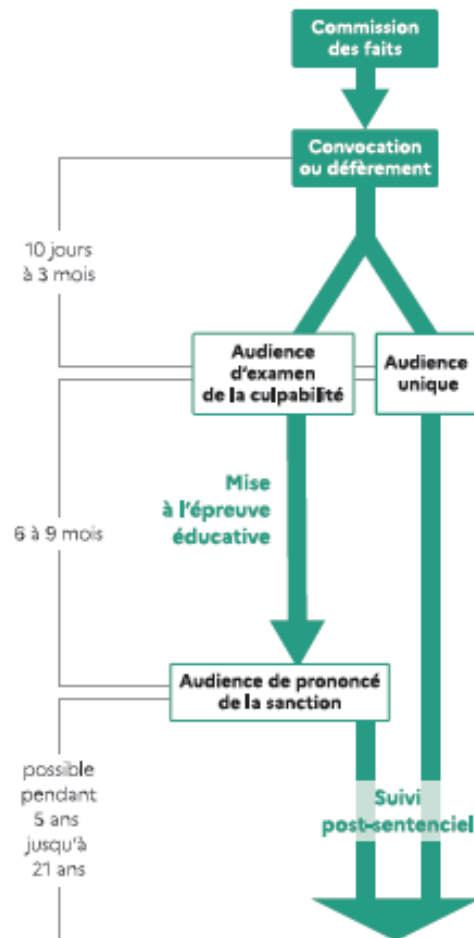
CJPM : OBJECTIFS ET MODALITÉS DE L'ACTUALISATION



OBJECTIFS DE L'ACTUALISATION

Aider les professionnels dans leur préparation des audiences avec les jeunes :

- Permettre aux jeunes et aux parents de comprendre le parcours pénal
- Les aider à préparer les audiences, en particulier par rapport à :
 - leurs prises de parole,
 - la régulation des émotions.
- **Prendre en compte les évolutions du CJPM**



LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

- Un groupe technique composé de professionnels PJJ
- Un recours à des experts pour fiabiliser le document
- Un dessinateur et un infographiste
- 3 réunions du groupe technique (recueil des besoins, arbitrages / choix des parties du document, des illustrations)
- Rédaction par la DME ; validation DIR et DPJJ
- Déploiement version papier en Grand-Ouest
- Déploiement national en cours

Les droits des mineurs pendant la procédure pénale

4. Les droits relatifs à l'expression du mineur

Le Code de Justice Pénale des Mineurs précise également tes droits d'expression durant les différentes phases de la procédure. Les textes disent que tu as 3 possibilités :

- Le droit de faire des déclarations ;
- Le droit de répondre aux questions qui te sont posées ;
- Le droit de te taire.

Tu dois être averti dès le début et à tout moment de la procédure de ces droits.



Exemples :

- Droit à l'assistance d'un avocat
- Droit à l'accompagnement par les parents
- Droits relatifs à l'expression du mineur etc.

Les conseils pratiques pour la préparation



Se préparer à prendre la parole,
Interview de Maître Bertrand PÉRIER, avocat, spécialiste de l'art oratoire



6 Capsules vidéo

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLakFoHosT5MrCd8OHbqL6rl8qs1LCsgnx>



Réguler ses émotions,
Echanges avec Marie-Odile Williamson, infirmière, spécialiste en éducation pour la santé



Le livret à destination du jeune et de sa famille

Déroulement illustré de chaque type d'audience

L'audience d'examen de la culpabilité



devant le tribunal pour enfants



Le livret à destination du jeune et de sa famille

Présentation de la
Mesure Éducative
Judiciaire, socle
commun et modules



Définitions des acteurs
de l'audience



Adulte approprié(e)

En cas de défaut des représentants légaux, le mineur peut être accompagné par un adulte approprié qui doit être accepté par l'autorité compétente. L'adulte approprié est choisi par le mineur ou désigné par les magistrats compétents (procureur de la République, juge des enfants, juge d'instruction) en priorité parmi les proches du mineur. Il peut s'agir de toute personne majeure, qu'il s'agisse ou non d'un membre de la famille, qui aura nécessairement sa confiance. La personne désignée par le mineur doit être acceptée par l'officier ou l'agent de police judiciaire (lors de l'enquête) ou par le magistrat compétent (lors des poursuites). Le refus de la personne désignée n'a pas à être motivé.

« Clés en main », 4 fiches photocopiables

1. Déroulé des audiences en procédure de mise à l'épreuve éducative
2. Déroulé de l'audience unique devant le Tribunal pour enfants
3. Conseils pratiques pour préparer une audience
4. L'aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle

Septembre 2021



L'aide juridictionnelle est la prise en charge par l'État des frais liés à une procédure judiciaire. Elle est accordée aux justiciables dont les revenus sont insuffisants pour accéder à la justice en France.

Ce document reprend la présentation de l'aide juridictionnelle disponible sur le site officiel du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>

1. Qu'est-ce que l'aide juridictionnelle ?
2. Qui peut bénéficier de l'aide juridictionnelle ?
3. Quels sont les critères d'attribution ?
4. Comment l'aide juridictionnelle est-elle accordée ?
5. L'aide juridictionnelle accordée peut-elle être retirée ?
6. Coordonnées pour plus d'informations

Les suites du travail en 2024 : la mallette



MERCI DE VOTRE ATTENTION

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

